



Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 10 décembre 2021

Etaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa - COMTE Virginie - GAGNEPAIN Anne – HOFMANN Anne-Aurore -
LABRUERE-CHAZAL Catherine - MONGIN Mylène – ROXIN Ana-Maria.

MM AOUADJ Dany - BERTIN Charles – CHAUSSARD Frédéric - CHIBILE Romuald – DECRETTE Alexis -
DEVILLERS Charles - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - GENTIL Christian - GOUDET François -
GOUTON Pierre - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - SUGNY Dominique.

Etaient représentés :

M. CARLET Guido, procuration à M. HERRMANN Samuel,
M. FAENZI Daniele, procuration à M. HERRMANN Samuel,
Mme HERBST Michaële, procuration à Mme. MONGIN Mylène,
M. JOLIVET Kyllian, procuration à M. GOUDET François,
Mme LANQUETIN Sandrine, procuration à M. GENTIL Christian,
Mme WILLER Jules, procuration à M. CHIBILE Romuald,

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

Mme CHOPARD Francine,
M. CLUZEL Benoît,
M. DELABRE Sylvain,
Mme LALLEMENT Véronique-Marie,
M. LEURENT Sébastien,
Mme LOUIS Sandra,

M. LUCAS Dominique,
M. LUTBERT Frédéric,
Mme NY AINA HARIMAMPIONONA Manitriniala,
M. OPKE Daniel,
M. VINCENT Didier.

Etaient invités :

M. BAKIR Toufik, Directeur du département IEM, présent
M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent,
M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, présent
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent,
M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé,
M. DEMOISSON Frédéric, Directeur du département de Chimie, présent,
M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, excusé.

Services centraux de l'UFR :

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente,
M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent,
Mme LAVIER (Secrétariat de direction de l'UFR), présente.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 22 octobre 2021
2. Expérimentation décloisonnement
3. Informations du Directeur (HCERES...)
4. Questions administratives et financières
5. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 10h08 et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1 – Approbation du compte rendu du conseil du 22 octobre 2021 :

Monsieur Blais demande s'il y a des observations à propos du compte rendu du conseil du 22 octobre 2021 et le propose au vote du conseil d'UFR :

Pour : 27

contre : 0

abstention/nul : 0

Le compte rendu du conseil du 22 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 – Expérimentation décloisonnement :

Monsieur Blais rappelle le contexte de cet appel à projet lancé par la Direction de l'université et donne la parole à Monsieur Bailleux pour présenter sa proposition d'expérimentation.

Monsieur Blais précise que cette expérimentation ne changera pas l'organisation actuelle de la L2 et que les examens resteront en présentiel.

Messieurs Gentil et Herrmann soulignent que cela nécessite un investissement important de la part des enseignants chercheurs, qui doivent parallèlement continuer à assurer leurs travaux de recherche.

Mme Roxin ajoute que cela implique une maturité suffisante des étudiants pour pouvoir travailler en autonomie.

Monsieur Blais soumet cette expérimentation au vote à bulletin secret :

Proposition A, favorable avec texte d'accompagnement : 24

Proposition B, défavorable : 2

Blanc : 1

L'expérimentation de décloisonnement proposée par Monsieur Bailleux recueille un avis favorable du conseil de l'UFR accompagné du texte suivant :

« Le conseil d'UFR ST alerte tout d'abord sur les recours potentiels concernant ce type d'expérimentation en cours d'année universitaire car tout étudiant doit être averti durant le premier mois suivant la rentrée d'une éventuelle évolution des modalités des contrôles des connaissances et d'enseignements (hormis situations exceptionnelles). Aussi si l'université de Bourgogne donne son accord sur cette expérimentation l'UFR décline toutes responsabilités sur les recours liés à cette évolution.

En ce qui concerne le projet proprement dit le conseil d'UFR souligne la qualité de celui-ci, le grand investissement de son porteur et qu'il pourrait être bénéfique aux étudiants autonomes. Le projet consiste, sans surcoût, en une évolution conséquente des formats d'enseignement et une grande reconnaissance du suivi individualisé des étudiants. Néanmoins il convient d'indiquer :

1) Les contrôles continus pléniers sont habituellement hors heures prévues d'enseignement.

2) Le nombre d'heures encadrées par étudiant est apparemment en diminution notable. Par exemple un certain nombre d'heures d'enseignement collectif (120 étudiants en CM, 30 en TD) seront consacrés à du suivi individualisé ce qui réduira le nombre d'heures par étudiant.

3) La disparition de l'obligation d'assister à certains enseignements.

Malgré ces points délicats le conseil d'UFR est favorable à cette expérimentation. Le cas échéant le conseil d'UFR souhaite une présentation bilan de l'expérience. »

3 – Informations du Directeur :

Numérique :

Monsieur Blais informe le conseil que deux robots de téléprésence seront mis à disposition de l'UFR afin de permettre aux étudiants qui seraient dans l'incapacité de suivre les enseignements sur place de pouvoir le faire en maintenant l'interactivité avec l'enseignant et les autres étudiants. Il s'agit notamment des étudiants hospitalisés. Ce dispositif nécessite tout de même la présence d'un étudiant accompagnateur. La prise de contact se fait auprès de Mme Vervandier-Fasseur, référente handicap pour l'UFR Sciences et Techniques.

Master Erasmus Mundus QuanTEEM :

Monsieur Blais informe le conseil d'UFR que le projet de master Erasmus Mundus déposé par Monsieur Guérin, via l'UBFC, a été retenu par la Commission Européenne. Il devrait ouvrir à la rentrée 2022 et bénéficiera de crédits Erasmus Mundus. Ce projet repose sur un cursus partagé avec des universités d'Allemagne, du Danemark et de Russie.

Covid :

Suite à la note de la direction à ce sujet, Monsieur Blais confirme que les examens pourront se dérouler en présentiel. Monsieur Blais rappelle l'interdiction d'organiser des repas collectifs au titre de l'université de Bourgogne.

Evaluation HCERES

Monsieur Blais rappelle que l'uB est en phase d'autoévaluation de ses formations. Pour l'UFR, l'autoévaluation du niveau licence est pilotée par Monsieur Imhoff et le niveau master par Monsieur Gentil.

Monsieur Blais présente les tableaux à compléter et précise que seuls les responsables de formations sont concernés. Ces éléments seront présentés devant le conseil au mois de mai prochain.

Monsieur Blais indique ensuite le calendrier prévisionnel relatif à la construction de la prochaine offre de formation.

3 - Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente les différents points des questions administratives et financières. Il s'agit du budget initial 2022, de la convention du GIS ADIREM, et de l'accord de double diplôme avec l'université de Vérone pour le master Mathematical Physics porté par UBFC.

Monsieur Blais soumet ces points au vote du conseil :

Pour : 27

contre : 0

abstention/nul : 0

Ces éléments sont approuvés à l'unanimité.

4 - Questions diverses :

Aucune question diverse n'étant posée, Monsieur Blais lève la séance à 11h42.